



11 mai 2007

**FÉKLÈR POU LA LANG KRÉOL
LE CRÉOLE À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE,
AU LYCÉE, DANS LE SUPÉRIEUR**

Michèle Sainte-Rose

**Le CAPES de créoles,
à quoi ça sert ?**

Michèle Sainte-Rose,

Le CAPES de créoles, à quoi ça sert?

Depuis la rentrée 2002-2003, j'assure au lycée de Bras Fusil, à Saint-Benoît, un enseignement de Langues et Cultures Régionales créole, en créole. Comme M. Prudent le disait, c'est en 2002 qu'a été créé le CAPES de créole et nous avons été, cette année là, six candidates à réussir ce concours. Je ne suis donc pas la seule à assurer un tel enseignement dans le second degré. D'autres candidats continuent à se préparer, à se présenter à ce concours et à ce jour, je crois que nous sommes quinze professeurs titulaires et trois professeurs stagiaires dans l'académie.

Il nous faut reconnaître que ce concours est venu officialiser un travail que d'autres effectuaient déjà depuis plusieurs années dans l'ombre et dans une ambiance beaucoup plus hostile que celle que nous connaissons encore, hélas, aujourd'hui. Ces personnes qui effectuaient déjà ce travail dans l'ombre, étaient pour la plupart des enseignants, des acteurs de terrain qui étaient animés par le souci de conduire les enfants vers la réussite. Une réussite basée sur la maîtrise des savoirs, des savoir-faire et du savoir être. Dans cette optique, ils n'ont pas considéré la Langue et Culture Régionales (LCR) comme un handicap mais comme une richesse. Cela en dehors de tout cadre légal, mettant toujours en avant l'intérêt de l'enfant. C'est habité par le même souci et par la même vision de la LCR que j'assure cet enseignement aujourd'hui.

LA QUESTION QUE L'ON NOUS POSE AUJOURD'HUI : QUELLE EST L'UTILITÉ DU CAPES DE CRÉOLE ?

Comme le disent mes élèves : « pou gingn le poin ! ». De l'autre côté de la barrière c'est « pou gingn mon bousé manzé ». On ira bien évidemment un peu plus loin et heureusement. Donc, pour répondre à cette question, je voudrais, dans un premier temps, rappeler le constat qui a motivé la demande de la prise en compte de la LCR. Dans un second temps, nous évoquerons les grands objectifs de cet enseignement posé maintenant par des documents officiels et nous terminerons enfin avec un exemple de séquence menée en classe de seconde.

LE CONSTAT

Il est nécessaire de revenir à ce constat afin que les uns et les autres comprennent bien que la demande pour la prise en compte de la LCR, n'est pas une idée fantaisiste, soudainement sorti du cerveau d'enseignants illuminés qui, tout d'un coup, se sont dit : « si on se mettait à enseigner la LCR ». Non, il s'agit d'hommes et de femmes, placés aux meilleurs postes pour observer ce terrain, ces élèves, et en tirer des conclusions.

Nous allons, d'abord, reprendre quelques passages du préambule du plan académique de développement de la Langue et de la Culture Réunionnaises.

Ce préambule dit :

« La situation linguistique de l'académie de la Réunion est différente de celle des académies métropolitaines. La langue créole, en effet, est le mode d'expression normal et spontané d'une très grande majorité de la population. Elle constitue donc la langue maternelle de nos élèves. Mais la question n'est pas uniquement linguistique. La richesse du créole réunionnais, son utilisation dans la relation première avec la mère et le père, puis dans la communauté de proximité à laquelle l'enfant se sent appartenir, en font plus qu'une langue, l'affirmation forte d'une identité réunionnaise et c'est ce qui explique souvent le désarroi de nombreux élèves lorsqu'ils constatent qu'au quotidien, leur langue, le créole, n'est que tolérée à l'école, voire refusée et, qu'au mieux, le passage d'une langue à l'autre ne sert qu'à asseoir leur apprentissage du français. Cette situation scolaire jette le discrédit sur leur expression créole et, de ce fait, ils se perçoivent comme inférieurs, puisqu'ils vivent leur langue comme dévalorisée et limitée à l'expression domestique. »

Ce constat, rapporté dans ses grandes lignes ici, est basé sur des observations de terrain. C'est forts de ce constat et convaincus que la prise en compte de la LCR allait aider l'élève à entrer dans la réussite, que nos acteurs de terrain ont œuvré pour que l'institution reconnaisse et organise l'enseignement de la LCR.

Vont être rédigés plusieurs documents officiels, dont le BO du 13 septembre 2001 qui va fixer les grands objectifs de la discipline sur lesquels nous nous appuyons pour notre enseignement dans le second degré.

Le BO n°33 du 13 septembre 2001

(buts de l'enseignement de la Langue et Cultures Régionales)

- **Préservation et transmission d'un élément de la richesse et du patrimoine national ;**
- **Contribution à la reconnaissance de la diversité culturelle au sein de la communauté nationale ;**
- **Ouverture aux communautés linguistiques proches par le développement des relations créées par ses voisinages. Cette perspective, déjà présente dans certaines zones géographiques transfrontalières, s'inscrit également dans la volonté de faire de cet enseignement un élément de la construction de l'identité européenne à laquelle le système éducatif a pour mission de préparer les élèves ;**
- **Construction par les élèves de compétences de communications dans la langue régionale étudiée, tant en compréhension qu'en production, à l'oral et à l'écrit; structuration d'acquisition sur la langue ;**
- **Acquisitions culturelles liées au patrimoine dans lequel s'inscrit la langue (histoire, géographie, littérature, arts...)**

EXEMPLE DE SÉQUENCE

Avant de passer à la séquence elle-même, je vais apporter quelques précisions : en l'absence de programme, programme sur lequel nous sommes encore en train de travailler en ce moment, je procède à la progression thématique (en partie chronologique) pour l'année de seconde :

- Naissance de l'île / La Rényon lé né
- Faune et flore de la Réunion / Bann zaimo èk bann piédboi la Rényon
- Les origines des Réunionnais / Ousa bann domoun la Rényon i sort?
- Le mot « créole » / Lo mo « kréol »
- La littérature de la Réunion / La tradission rakonté La Rényon

Afin d'atteindre mes objectifs et pour travailler dans les trois directions proposées par les textes officiels, je compose ainsi mes séquences (j'essaye d'y mettre des documents divers, des textes documentaires, littéraires, des documents iconographiques, des documents sonores et des objets divers).

Plan de la séquence

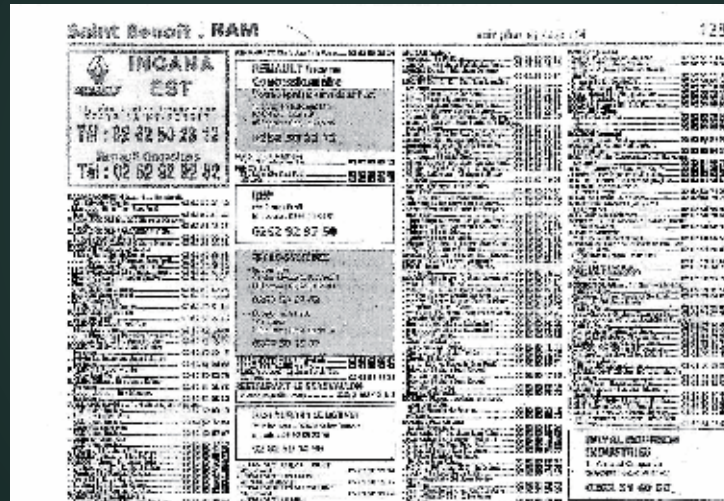
Plan Séquence :

- **Thème** : Le peuplement de la Réunion
- **Titre** : Origines des Réunionnais / Ousa bann Rényoné i sort?
- **Objectifs généraux** : Connaître les origines des Réunionnais
Comprendre le métissage
- **Objectifs particuliers** :
 - en civilisation : Connaître les origines des Réunionnais
Comprendre le métissage
 - en littérature : Découvrir comment l'écriture de D. WARO transmet un message sur le métissage
 - en langue :
 - les pronoms personnels en créole
 - les néologismes chez D.WARO
 - le lexique de la description des personnes
 - le lexique de la localisation spatiale
- **Support de la séquence** :
 - Doc 1 : VAXELAIRE D. , Vingt-et-un jours d'histoire (1992)
 - Doc 2 : Annuaire de la Réunion (ville de Saint-Benoit-2004)
 - Doc 3 et 4 : Encyclopédie de la Réunion Tome II Manuel d'histoire de la Réunion pour le collège Prosper Eve
 - Doc 5; 6; 7 et 8 : VAXELAIRE. D Le Grand Livre de l'histoire de la Réunion (Régions d'origine des esclaves)
 - Doc 9 : Affiche apposée à la Réunion en 1998
 - Doc 10 : Danyèl Waro, BATARSITE in maloya
- **Evaluation** : Contrôle des connaissances
Analyse d'un document iconographique en utilisant le lexique de la localisation spatiale

Les différents documents qui composent cette séquence

Pour établir un lien entre les premiers habitants de la Réunion, et ceux d'aujourd'hui, je travaille avec les élèves sur quelques pages de l'annuaire. Cet exercice permet de faire le lien entre le passé et le présent.

Un exemple de séquence :
Les origines des Réunionnais
Ousa bann Rényoné i sort?



Annuaire de la Réunion 2003

Les premiers habitants de la Réunion.

Un exemple de séquence : Les origines des Réunionnais Ousa bann Rényoné i sort?

LES PREMIERS HABITANTS

Il n'y a pas de liste des premiers habitants de la Réunion et les historiens ont été obligés de reconstituer d'après un registre de baptêmes (incomplet et mal recopié), des actes de concession, des formulaires de débarquement de navires. D'où des incertitudes assez nombreuses.

Personne ne sait les noms des douze premiers mutins envoyés en exil de 1646 ou 1647 (on n'est même pas sûr de leur date exacte d'arrivée !) à 1649, ni les noms des compagnons de Couillard (1654-1658), ni celui du compagnon de Payen (1663-1665) qui resta peut-être dans l'île. On a un peu plus de précision sur les compagnons de Regnault (1665), tout premiers colons. Sont considérés comme arrivés probables en 1665 : René Hoarau, Pierre Collin, Hervé Dennemont, Gilles Launay, Jacques Fontaine, François Vallée ; en 1665 ou 1666 : François Ricquebourg, Pierre Hibon, Athanase Touchard, Pierre Pau (à moins que celui-ci ait été le compagnon de Payen) ; en 1667 : Anne Billard, Jean Bellon, Antoinette Arnaud ou Renaud, Claude Mollet, Antoine Royer, Michel Esparon, Marie Baudry, Léonarde pillé, Jean Mirebaud, Anne Randranar.

En 1671 débarquent Pierre Véron, Jacques Le Lièvre, Gabriel Mouron, Robert Vigoureux, Jacques Barrière. La vague suivante est composée d'Antoine cadet, Guy Royer, Julien Dalleau, Pierre Nativel, Marie Varach, Denis Arnould, Marie Mahon, Julien Robert, Paul Cauzan, Anne Caze, Antoine Pitou, Lézin Rouillard...

Une majorité d'hommes donc, avec lesquels arrivent parfois des épouses européennes (Antoinette Renaud) ou malgaches (Anne Randranar, Anne Caze...). L'arrivée de colons enfuis de Madagascar et de Malgaches pro-français favorisera le métissage, ainsi que le débarquement d'un groupe d'Indiennes et Indo-portugaises de Goa en 1678.

La puissante nuptialité des quelques dames disponibles (certaines eurent jusqu'à quatre époux et 15 enfants !) et le rapide mariage de leurs filles (dés l'âge de 11 ans) fait qu'en deux générations, la quasi-totalité des "vieilles familles" avaient du sang malgache ou indien.

Un beau départ vers un monde tolérant, mais..

VAXELAIRE D., Vingt-et-un jours d'histoire

Avec ces documents, nous allons aux origines françaises des Réunionnais.

Un exemple de séquence : Les origines des Réunionnais Ousa bann Rényoné i sort?

Encyclopédie de la Réunion
Tome II / Une île créole.

Manuel d'histoire de la Réunion
pour le collège Prosper Eve - Claude Vanquet

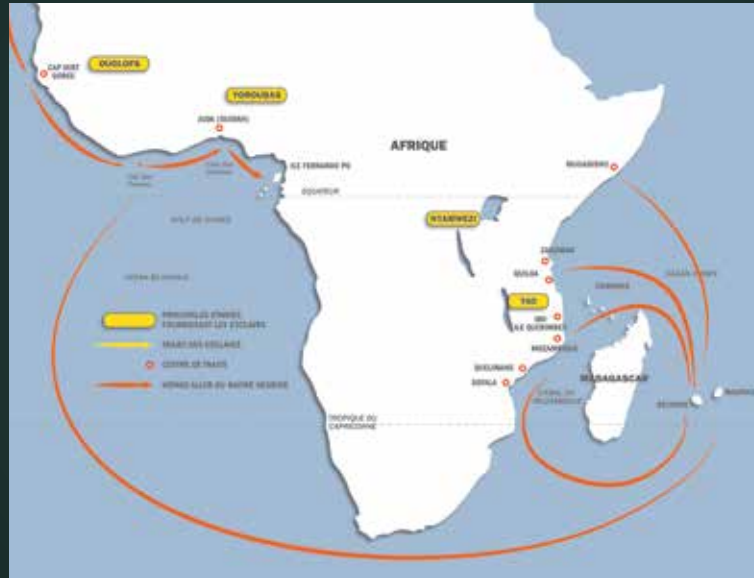
Les Français

- 4 S'il n'est pas très aisé de suivre, tout au long de l'histoire de l'île, l'immigration française, on doit cependant noter que, dans les premiers temps de la colonie, la majorité des colons étaient originaires de l'Ouest et du Nord de la France. Les Bretons y ont sans doute tenu une place importante, mais on tend souvent à l'exagérer, vraisemblablement en raison du rôle historique essentiel qu'ont joué certains d'entre eux. De 1665 à
- 10 1715, Barassin a recensé 164 Blancs (dont 121 chefs de famille) parmi lesquels se trouvaient 38 étrangers. Pour les Français dont l'origine provinciale est connue, les Bretons constituent le groupe le plus nombreux (19), suivis par les
- 15 Normands (12), plus de 60% du total étant nés à l'Ouest-Nord-Ouest d'une ligne Bordeaux-Paris. Ce fait, sans grande importance au point de vue historique, est en revanche essentiel au plan linguistique dans l'étude des origines et de la
- 20 formation du parler créole (cf. Tome VI, p. 12). La proportion des Blancs dans la population totale évolue considérablement au cours de l'histoire. Ils sont plus nombreux que les Noirs jusque vers 1715, période d'équilibre entre les communautés. Le développement économique de l'île va ensuite conduire la population noire à devenir très nettement majoritaire.



Un exemple de séquence : Les origines des Réunionnais / Ousa bann Rényoné i sort?

*Nous travaillons,
ici, sur les origines
non françaises
des Réunionnais,
dans le contexte
de l'esclavage.*



VAXELAIRE. D - Le Grand Livre de l'histoire de la Réunion (Régions d'origine des esclaves)

Un exemple de séquence : Les origines des Réunionnais / Ousa bann Rényoné i sort?

Nous travaillons, ici, sur les origines non françaises des Réunionnais, dans le contexte de l'esclavage.



VAXELAIRE.D - Le Grand Livre de l'histoire de la Réunion (Régions d'origine des esclaves)

Une affiche du Conseil général qui montre le métissage actuel.

Un exemple de séquence :
Les origines des Réunionnais
Ousa bann Rényoné i sort?



Affiche apposée à la Réunion en 1998

En littérature, je travaille sur un texte de Danyel Waro, « Batarsité ». C'est un document central dans mon enseignement car c'est un texte très riche et qui permet d'aborder l'ensemble de mes objectifs. Il s'agit ici de faire découvrir aux élèves comment cette écriture transmet un message sur le métissage. Nous allons travailler sur ce même texte pour atteindre un certain nombre d'objectifs linguistiques, sur les pronoms personnels en créole en particulier, puisque le texte s'y prête. Nous allons également faire un travail sur les néologismes, sur le lexique de la description des personnes, sur le lexique de la localisation spatiale.

Un exemple de séquence : Les origines des Réunionnais / Ousa bann Réyoné i sort?

Danyèl Waro, BATARSITE - in maloya

Mwin pa blan
Non mwin pa nwar
Tarz pa mwin si mon Listwar
Tortiyé kaf yab malbar
Mwin nasyon bann fran batar.

Mwin pa blan
Non mwin pa nwar
Tarz pa mwin si mon Listwar
Sinwa Zarab Zorèy Komor
Mwin nasyon bann fran batar.

Rod atwé si ti vé
Asèt atwé si ti vé
Ton Blansité
Rod atwé si ti vé
Giny atwé si ti vé
Ton Fransité
Amwin m'la pa bézwin rodé
Anwin ferblan mon kalité
I débord i koul atèr

Sanm tout mon batarsité
Amwin m'la pa bézwin rodé
Amwin ferblan mon kalité
I débord i koul atèr
Sanm tout mon réyonèzté.

Rod atwé si ti vé
Asèt atwé si ti vé
Ton pirlinnsité
Rod atwé si ti vé
Giny atwé si ti vé
Ton pirsinwazté
Amwin m'la pa bézwin rodé
Amwin ganblo mon kalité
I débord i koul atèr
Sanm tout mon batarsité
Amwin m'la pa bézwin rodé
Amwin ganblo mon kalité
I débord i koul atèr
Sanm tout mon réyonèzté.

Rod atwé si ti vé
Asèt atwé si ti vé
Ton pirlafrikinné
Rod atwé si ti vé
Giny atwé si ti vé
Ton ropéinné
Amwin m'la pa bézwin rodé
Amwin ferblan mon kalité
I débord i koul atèr
Sanm tout mon batarsité
Amwin m'la pa bézwin rodé
Amwin ferblan mon kalité
I débord i koul atèr
Sanm tout mon Réyonèzté.

Roul atwé si ti vé
Pyont atwé si ti vé
Zoli kozé
Amwin m'la pa bezwin roulé
Amwin sanm mon ti margonyé

Mi giny tir mon maloya
Mon narglon kabaré
Mon séga kabaré.

Ral atwé si ti vé
Dékony atwé si ti vé
Ton mapinm sové
Amwin m'la pa bézwin ralé
Amwin mon touf lo tin oté
Sa i ansèrv koman zoryé
Po Sana mon gaté
Amwin m'la pa bézwin ralé
Amwin mon touf lo tin oté
Sa i ansèrv koman zoryé
Po nout dé mon gaté

La démarche concernant ces différents documents

Une démarche classique. Par le biais d'un questionnaire, j'amène mes élèves à extraire de ces différents documents l'essentiel des informations à retenir pour comprendre les origines des Réunionnais et le métissage aujourd'hui. Michèk sainte Rose

CONCLUSION

J'essaie toujours de savoir si mon enseignement a été utile.

En amont de chaque séquence, je demande toujours à mes élèves ce qu'ils savent sur le sujet qu'il me semble indispensable de développer avec eux. En général, ils ont toujours des connaissances sur le sujet. Celles-ci restent très souvent à compléter, à préciser, à corriger. Ce que je m'efforce de faire. A la fin de la séquence, j'évalue la progression de mes élèves, dans le domaine des savoirs, des savoir-faire... pour le savoir être, un sourire de leur part me suffit.

En ce qui concerne la séquence sur les origines des Réunionnais, en termes de savoir, ils ont acquis des connaissances sur l'histoire de leur pays, le fonctionnement de la langue. En termes de savoir-faire, ils ont acquis la capacité d'analyser un document iconographique. En termes de savoir-être, j'ose espérer que le message sur le métissage aide à comprendre ce dernier, et à le vivre comme une richesse. A ce niveau de la chaîne de la scolarité, je me vois comme un maillon et j'ai l'audace de croire que nous contribuons, en LCR, à la réussite de nos élèves.

Cet enseignement, seuls les capétiennes, les capétiens de créole peuvent le dispenser. Voilà à quoi sert le CAPES de créole.